

<https://www.aefinfo.fr/depeche/710002>

Erwin Canard

4 min read

Groupes au collège : le MEN incite à recruter des professeurs des écoles et à rappeler des professeurs retraités

Face aux "besoins disciplinaires importants identifiés en lettres et en mathématiques" pour mettre en place les groupes au collège à la rentrée prochaine, le DGRH du MEN souhaite "favoriser le recours aux professeurs des écoles" pour ces deux disciplines en 6e et en 5e, écrit-il dans le "plan de préparation RH de la rentrée scolaire 2024" qu'AEF info a pu consulter. Pour cela, "une campagne complémentaire de détachement du corps de professeur des écoles vers le corps des professeurs certifiés" sera organisée. Autre solution évoquée par le DGRH : le recours aux professeurs retraités.



1 000 enseignants de lettres et de mathématiques sont partis à la retraite au cours de la précédente année scolaire, indique le DGRH. Shutterstock

La mise en place des groupes en français et en mathématiques, en 6e et en 5e à la rentrée prochaine, nécessite 2 830 E.T.P., a indiqué Nicole Belloubet à l'Assemblée nationale, le 27 mars 2024 ([lire sur AEF info](#)).

Dans le "plan de préparation RH de la rentrée scolaire 2024" transmis aux rectrices et aux recteurs le 28 mars et qu'AEF info a pu consulter, le DGRH du MEN, Boris Melmoux-Eude, écrit en effet que "dans le cadre de la mise en œuvre du choc des savoirs, nécessitant la constitution de groupes, des besoins disciplinaires importants sont identifiés en lettres et en mathématiques".

Or, ces disciplines sont en proie, depuis plusieurs années, à des difficultés de recrutement. Par conséquent, le DGRH soumet plusieurs solutions aux académies pour combler ces manques.

Appeler des professeurs des écoles en disponibilité

D'abord, le DGRH souhaite "favoriser le recours aux professeurs des écoles pour l'enseignement des lettres et mathématiques en 6e et 5e dans le cadre de la mise en place des groupes". La DGRH organisera en ce sens, début avril, "une campagne complémentaire de détachement du corps de professeur des écoles vers le corps des professeurs certifiés".

Ainsi, "les académies auront la possibilité de réaliser une campagne de communication et de recrutement de professeurs des écoles volontaires pour un détachement dans les deux disciplines ciblées". Deux catégories de professeurs des écoles sont visées :

- "des professeurs des écoles issus des départements de l'académie [de chaque recteur]. La DGRH établira les arrêtés de détachement des professeurs des écoles retenus par les académies. Afin de compenser ces départs dans le premier degré, des recrutements supplémentaires pourront être effectués sur liste complémentaire,
- des professeurs des écoles actuellement en disponibilité pour convenance personnelle, notamment pour rapprochement de conjoint, qui pourraient rejoindre leur académie de préférence *via* un détachement dans le corps des professeurs certifiés".

UN vivier de 1 000 retraités

En outre, le DGRH souhaite "favoriser le recours aux professeurs retraités". Il indique qu'un "peu plus de 1 000 enseignants de lettres et de mathématiques sont partis à la retraite au cours de la précédente année scolaire, sur l'ensemble du territoire".

Dès lors, "afin de mobiliser ce vivier habituellement peu enclin à se réinvestir, les académies pourront leur proposer un temps d'intervention limité dans le temps, mais assorti d'une rémunération attractive (maintien de l'indice de fin de carrière avec une limitation à l'indice brut 1015 et majoration)".

Enfin, Boris Melmoux-Eude invite à "favoriser le recours aux professeurs associés", ces enseignants "recrutés par le recteur sur proposition des chefs d'établissement sans condition de diplôme".

Generated with Reader Mode